Courzieu

Coulées des cloches

13-14 mai 2022

VENDREDI 13 MAI

MATIN / DÉBUT D'APRÈS-MIDI : mise en place du four, des moules, de l'espace de coulée et des ateliers pédagogiques.
15H00 : Chargement et ALLUMAGE du four et CHASSE AU TRÉSOR dans le village.
15H30 à 17h : ATELIERS PÉDAGOGIQUES.
18H30 : PREMIÈRE COULÉE sur la Place des Platanes.
20H00 : Rechargement du four pour la DEUXIEME COULEE.
21H00 : CONCERT Ars Sonora®, carillon mobile de 19 cloches
22H00 : COULÉE NOCTURNE commentée.

Restauration MOULE-FRITE et SNACKING, RÉSERVATION CONSEILLÉE

SAMEDI 14 MAI

8H00 : DÉPOSE des anciennes cloches du clocher.
10H00 : DÉCOCHAGE des cloches.
11H00 : CONCERT Ars Sonora®, carillon mobile de 19 cloches.

PACCARD
FONDEUR CAMPANISTE
DEPUIS 1796

COURZIEU

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PAROISSE NOTRE DAME DE LA BRÉVENNE

NOMBREUX DONATEURS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

FONDATION SAINT-IRÉNÉE
Lyon
Solidarité - Éducation
Culture - Communication

ASSOCIATION
LE PATRIMOINE
DE COURZIEU

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Groupama

CRÉDIT AGRICOLE

Renseignements et réservation : Yoann MOURRAT 06 04 13 13 02 yoann.mourrat@gmail.com

Animée par
Emmanuel
Meyssat

Dimanche 03 avril

de 10h à 12h Rdv Park Salle Polyvalente

séance Spécifique sur le Travail des Excentriques

Local douche à disposition

www.courzieu.com/courzy-trail-park

Les consignes sanitaires en vigueur seront appliquées

#Jeunesse Indépendante

infos Jeunes Pays de L'Arbresle
EXPLORER LES POSSIBLES

GRATUIT
15 PLACES

ATELIER : ORGANISER SON BUDGET avec la fondation Crédit Agricole

Vendredi 11 mars de 18h30 à 20h00
Salle Algeco (secteur jeunes) à Lentilly

GRATUIT
20 PLACES

ATELIER : COMMENT CHERCHER UN LOGEMENT ? par le PIJ

Samedi 12 mars de 14h00 à 16h00
Salle Gouttenoire à Savigny

GRATUIT
20 PLACES

ATELIER : TOUT SAVOIR SUR LES MUTUELLES ET LA SÉCU par le PIJ

Lundi 14 mars de 18h00 à 19h30
Maison des associations de Sarcey

GRATUIT
16 PLACES

ATELIER : LÂCHER PRISE avec Delphine Vessière, sophrologue

Mercredi 16 mars de 18h30 à 20h30
Salle le Corbusier, au siège de la CCPA
117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

GRATUIT
12 PLACES

ATELIER : BIEN SE NOURRIR avec l'association Sens et Savoirs

Vendredi 18 mars de 18h30 à 20h30
Au chalet des jeunes de Bessenay

Point Passerelle — Delphine Vessière — Sens et Savoirs, Pour que santé rime avec plaisir — Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes — Label Information Jeunesse, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de L'Arbresle

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Point information Jeunesse du Pays de L'Arbresle
Place Pierre -Marie Durand - 69210 L'Arbresle
04 74 72 02 19 - pij@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

SUIVEZ NOUS !

Courzieu

Soirée Biodiversité

18 Mars 2022

20h00

Salle Louis Besson

- **Présentation des projets communaux sur la biodiversité**
- **Exposé sur la vie des Libellules**

Ouvert à tous, Entrée Gratuite

COURZIEU

API cité

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

« Il est né….
le Courz'y Fêtes !!! »

Oyez ! Oyez !
Bienheureux habitants de la commune courzeroise !

A l'orée d'un printemps qui va insuffler regain de vie et de joie dans notre belle campagne, Dame cigogne (parente éloignée de nos aigles du Parc) est heureuse de vous annoncer la naissance du petit Courz'y Fêtes, lourd de ses 14 membres volontaires et motivés dont le bureau est le suivant :

Co-présidents : Monsieur Daniel BADOIL
: Monsieur Eric JULLIEN
Trésorier : Monsieur Antony FAURE
adjoint : Monsieur Laurent COMBET
Secrétaire : Madame Sandrine BORNE
adjointe : Madame Sylvie CHERBLANC

assistés de Monsieur BASTION Jean-Luc, Madame BIGEY Evelyne, Monsieur BOUTEILLE Daniel, Monsieur CHEMARIN Eric, Madame DUPIN Myriam, Monsieur DRAPIER Dominique, Madame HERISSON Violaine, Monsieur MURE Eddy.

Courz'y Fêtes qui ne demande qu'à prendre encore quelques kilos en s'enrichissant de nouvelles recrues !

➔ Association naissante, le Courz'y Fêtes est le Comité des fêtes de Courzieu qui, à peine éclos, a déjà deux projets marqués :

- La renaissance de la Fête de la fraise, tous les deux ans, à compter du 11 JUIN 2023.

➔ La mise en place d'une fête dite «inter-hameaux», tous les deux ans également, en alternance avec la fête de la fraise, et qui devrait permettre à tous les Courzerois de se retrouver autour de jeux/épreuves élaborés par chaque hameau, dans une ambiance bon enfant empruntant aux kermesses de nos campagnes d'antan.

La première édition est pour cette année :
10 JUILLET 2022
(à vos plumes et agendas !)

Ohé habitants de tous les hameaux et du village !
Ohé toi qui as des idées, du savoir-faire ou non, du temps et de la motivation, le Courz'y Fêtes vous invite à venir compter parmi ses membres !

Nous vous donnons rendez-vous
LE VENDREDI 1ER AVRIL
(non non, ce n'est pas une blague)
à 20h en la salle Louis BESSON de Courzieu.

CLASSES EN 2

PLAT à EMPORTER

CROZIFLETTE

+ MOELLEUX CHOCO

12€

DIMANCHE 10 AVRIL

PLAT à EMPORTER

POULET rôti a four

+ ECLAIR

12€

DIMANCHE 24 AVRIL

RESERVATIONS

Avant le 6 AVRIL 18H

COURZIEU : COMPTOIR

BOULANGERIE

LA GIRAUDIERE : VIVAL

PAR COURRIER :

M. BADOIL Daniel

10 chemin de la Drésière 69690 COURZIEU

Venez nombreux récupérer votre commande entre 8h et 14h

Devant le comptoir de Courzieu

Nous serons heureux de vous proposer aussi sur place

BOISSONS et PATISSERIES (crêpes le 10 et gaufres le 24)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1er mars 2022

Nouveaux horaires des centres des Finances publiques du Rhône

A compter du 3 mars 2022, les services des Finances publiques du Rhône adoptent les mêmes conditions d'accueil.

Pour les usagers particuliers, comme pour les entreprises, **tous les services sont ouverts du lundi au vendredi sur rendez-vous.**

En complément, les usagers particuliers peuvent être reçus sans rendez-vous, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12 h.

Comment prendre rendez-vous ?

⇒ Si vous êtes un particulier :

- sur le site impots.gouv.fr, depuis l'espace particulier ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site). L'espace particulier permet un pré-remplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendez-vous (historique, annulation, replanification) ;

- par téléphone au 0809 401 401 (appel non surtaxé).

⇒ Si vous êtes une entreprise :

- sur le site impots.gouv.fr, depuis l'espace professionnel ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site).

- par téléphone, en contactant directement votre SIE.

Direction régionale des Finances publiques Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône :
Cellule Communication
Sarah VIGNEAU 04.72.40.87.93 - Richard AGUT 04.72.40.43.62
Mél : drfip69.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr

DÉCLA LOC'

Un téléservice proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

CONTEXTE LEGAL

DÉCLALOC

CHAQUE COMMUNE EST CONCERNÉE PAR :

- La gestion des déclarations cerfa meublés de tourisme et de chambres d'hôtes (obligatoire) ;

En savoir plus sur les obligations déclaratives des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

VOUS DEVEZ :

- Informer les hébergeurs de cette obligation méconnue
- Proposer la version en vigueur des formulaires cerfa
- Adapter les horaires d'accueil des mairies
- Assumer les coûts de la gestion (ressources humaines et logistiques)

VOTRE GESTION DES CERFA

SANS DECLALOC

SANS DECLALOC
COMMENT ÇA SE PASSE ?

La gestion des cerfa sous forme papier induit que les déclarants les déposent en mairie, que vos services génèrent immédiatement le récépissé et le remettent au déclarant ou qu'ils le produisent et l'adressent par voie postale.

Cela a un coût en terme de ressources humaines et de logistique.

Par ailleurs, vous êtes dans l'obligation de n'accepter de vos usagers que le dépôt de la dernière version des cerfa de meublé de tourisme et de chambre d'hôtes qui, pour rappel, ont changé 2 fois entre janvier 2018 et février 2019 !

Elle nécessite des déplacements de vos usagers restreints aux heures d'ouverture de la mairie pour s'informer, retirer le formulaire, le déposer et parfois retirer le récépissé lorsque nous ne leur envoyez pas par courrier postal.

AVEC DECLALOC

AVEC DECLALOC
COMMENT ÇA SE PASSE ?

Vous proposez à vos usagers un service dématérialisé qui leur permet de s'informer et d'accomplir leurs formalités en 24/7 depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone. Les déplacements ne sont plus nécessaires, les horaires ne sont plus des contraintes, les formalités sont rapidement effectuées.

Vous bénéficiez d'un outil de gestion performant et simple d'utilisation :

- Vous n'avez plus à contrôler la validité des cerfa puisque l'outil vous propose la version en vigueur ;
- Vous n'avez plus à produire les récépissés et à les envoyer puisque l'outil génère automatiquement et expédie systématiquement le récépissé au déclarant ;
- Vous n'avez plus à maintenir les listes de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes puisque l'outil les produit en temps réel.

Pour ceux qui préfèrent le dépôt en mairie cela reste toujours possible et n'importe quel agent peut enregistrer le cerfa déposé et générer rapidement un récépissé qui peut être imprimé et remis ou envoyé au déclarant.

INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

DÉCOUVREZ COMMENT

UTILISER DÉCLALOC

CÔTÉ HÉBERGEUR

- L'hébergeur se rend sur http://declaloc.fr ;
- Il saisit la commune de localisation du meublé de tourisme ou de la chambre d'hôtes ;
- Il créé son compte déclarant, saisit les informations de l'hébergement et le déclare ;
- Il accède immédiatement à son récépissé de déclaration (automatiquement signé et tamponné) et à son n° d'enregistrement, (le cas échéant).

L'hébergeur peut à tout moment accéder à son tableau de bord depuis http://declaloc.fr pour :

- Consulter et actualiser ses informations (ce qui génère une nouvelle déclaration) ;
- Déclarer une cessation d'activité ;
- Contacter le référent du territoire.

CÔTÉ ADMINISTRATEUR

- L'administrateur est averti par courriel à chaque nouvelle déclaration ou cessation d'activité ;
- Il accède aux informations sur l'hébergeur et son hébergement ;
- Il peut consulter le récépissé de déclaration (l'enregistrer, l'imprimer si nécessaire) ;
- Il peut contacter l'hébergeur.

L'administrateur peut à tout moment accéder à son tableau de bord depuis http://declaloc.fr pour :

- Consulter la liste des déclarants, déclarations, hébergements ;
- Exporter les listes ;
- Contacter les hébergeurs ;
- Créer d'autres administrateurs.

DÉCOUVREZ LE FONCTIONNEMENT DE DÉCLALOC EN VIDÉO

PUIS TESTEZ VOUS-MÊME :
> Déclarez un hébergement fictif ;
> Visualisez la déclaration en tant qu'hébergeur ;
> Visualisez la déclaration en tant qu'administrateur.

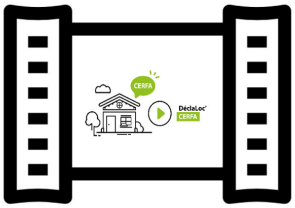

LE RÔLE

De la Communauté de Communes

LES AVANTAGES DE LA MUTUALISATION

DéclaLoc peut être mutualisé à l'échelle communautaire et départementale

La mutualisation permet de :

- Réduire les coûts d'utilisation de DéclaLoc ; > Gratuité CCPA
- Simplifier la transmission des informations au gestionnaire de la taxe de séjour.

Chaque commune choisit :

- Le niveau de services souhaité (« cerfa » ou « procédure d'enregistrement ») ; > CERFA
- La date d'activation du service sur son territoire.

La collectivité portant la mutualisation :

- Devient le référent DéclaLoc du territoire ;
- Bénéficie des données issues des déclarations ;
- Peut les importer sur taxesejour.fr ou tout autre solution de gestion de la taxe de séjour.

Proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

1. **IL CONFIGURE VOTRE COMPTE**
   - Création de votre compte utilisateur communal ;
   - Activation de la déclaration sur votre commune.
2. **IL RÉPOND À VOS QUESTIONS**
   - Présentation du fonctionnement de DéclaLoc ;
   - Support de 1er niveau (hébergeurs, communes).
3. **ET PARFOIS, IL VA PLUS LOIN**
   - Campagne de communication autour de DéclaLoc ;
   - Édition de documentation à destination des utilisateurs ;

Communes

VOS

ACTIONS

COMMUNIQUER À **VOTRE RÉFÉRENT**

- **Le logo** de votre commune **le cachet de la Mairie** (pour les récépissés de déclaration cerfa)
- **Les coordonnées** de la personne en charge du dossier sur votre commune
- **Le niveau de service souhaité** > CERFA (cerfa ou procédure d'enregistrement)

VOUS POUVEZ **DORÉNAVANT**

- **Créer d'autres comptes utilisateurs** pour votre commune si nécessaire
- **Communiquer sur DéclaLoc** auprès de vos administrés et auprès des agents d'accueil de la Mairie et de l'office de tourisme
- **Suivre les déclarations sur votre commune,** les exporter si vous le souhaitez

Avant l'installation de DéclaLoc → ← **Après** l'installation de DéclaLoc

Votre référent configure **votre compte** et vous permet d'**accéder à DéclaLoc**

La campagne d'hiver 2021/2022 des Restos du Cœur se terminera le 13/03/22.

Le centre sera fermé du 14/03 au 20/03 pour les prés inscriptions Campagne d'Eté qui sont programmées le jeudi 17/03 et le vendredi 18/03 de 9h00 à 17h00.

La distribution d'été se fera tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 à partir du jeudi 24 Mars.

Cette distribution d'été sera effective jusqu'à début Novembre avec une fermeture du centre du 1 Août au 21 Août.

N'hésitez pas à venir aux Restos du Cœur pour une aide alimentaire ou pour une aide autre (vêtements, coiffure, santé, recherche d'emploi, cinéma et culture etc).

Nous effectuons une COLLECTE NATIONALE les 4 et 5 Mars 2022 dans nos magasins partenaires à l›Arbresle.

Cette collecte nous permet de distribuer tout l›été aux personnes dans le besoin qui sont de plus en plus nombreuses.

Merci aux différents partenaires et aussi à vous, chers donateurs qui nous aident énormément et permettent une distribution variée.

Contact : ad69.larbresle@restosducoeur.org. TEL : 0478352036

RECENSEMENT DES POSSIBILITES DE LOGEMENT DE FAMILLES UKRAINIENNES

Commune	Structure de logement (Maison, appartement, autre)	Type de logement (public, particulier…)	Nombre de personnes pouvant être accueillies	Nombre de chambres	Equipement disponible (électroménager, lits, mobilier…)	Durée de disponibilité du logement	Possibilité d'accompagnement des familles accueillies

Voyage au Pays des cloches et d'Annecy

Mercredi 1er JUIN 2022

PACCARD
FONDEUR CAMPANISTE
DEPUIS 1796

La municipalité organise une journée excursion à la célèbre Fonderie PACCARD, à SEVRIER, sur les berges du lac d'Annecy pour assister à la coulée des futures cloches du carillon de l'église de Courzieu. Une après-midi touristique à Annecy agrémentera aussi la journée. Cette journée se veut ouverte et accessible à tous, le déplacement est donc offert par la commune.

Le programme :

1. 5h45 précises, Départ en car de Courzieu, parking salle polyvalente
2. 8h30-9h00 Arrivée au Musée PACCARD 215 route de Piron 74320 SEVRIER, petit-déjeuner offert par la Fonderie PACCARD
3. 9h30 Visite du Musée
4. 10h30 Coulée des cloches, découverte de l'accordage des cloches coulées sur site à Courzieu les vendredi 13 et samedi 14 mai précédents.
5. 11h30 Apéritif offert par la Fonderie PACCARD
6. 12h00 Déjeuner tiré du sac
7. 13h00 Départ vers Annecy
8. 13h30 Visite de la vieille ville.
   - ⇨ Soit temps libre, soit visite guidée moyennant une participation de 5€ par personne. La visite guidée dure entre 1h30 et 1h45
9. 16h00 Départ d'ANNECY
10. 18h30 retour à Courzieu

Le nombre de places est limité. Inscription nécessaire le plus rapidement possible auprès du secrétariat de mairie :
Tél : 04 74 70 84 05 Mail : mairie@courzieu.fr
NB : Priorité sera donnée aux habitants de Courzieu et aux donateurs qui ont contribué au financement du carillon

Bulletin Inscription	
Nom :	**Téléphone mobile (ou fixe) :**
Adresse Mail :	
Nombre de places :	
Nombre d'option visite guidée du vieil Annecy (x 5 € paiement par chèque à l'ordre du Trésor public) :	

Chers parents, chers Courzerois,

le SOU des Ecoles vous propose

UNE VENTE DE SPECIALITES BELGES

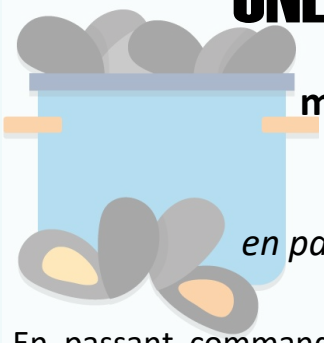

mardi 12 avril 2022 à partir de 18h45

Place de la Mairie

*en partenariat avec le food truck **Le Tacot Toqué***

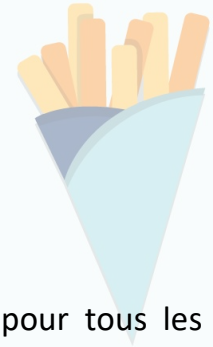

En passant commande, vous contribuez à la réalisation de projets pour tous les enfants de notre école (sorties scolaires, achats de livres & matériel pédagogique…).

Une question ? Ecrivez-nous sur sou.courzieu@gmail.com

Suivez-nous sur facebook pour ne rien louper : Sou des Ecoles de Courzieu

---

Merci de remettre votre bon de commande ainsi que votre règlement par chèque à l'ordre de « Sou des Ecoles », directement aux maîtresses ou dans la boîte aux lettres du SOU (Place de la mairie), **avant le vendredi 1er avril**.

Nom & Prénom : ……

N° téléphone : ……

Je commande : □ moules / frites belges quantité : ……. x 11 €

□ boulet de Liège* / frites belges quantité : ……. x 10 €

**grosse boulette de viande de porc et bœuf, servie dans une sauce légèrement sucrée salée faite avec du sirop de Liège - concentré naturel de pommes et de poires)*

□ petite gaufre liégeoise quantité : ……. x 3 €

□ grande gaufre liégeoise quantité : ……. x 4 €

□ menu enfant moules quantité : ……. x 9 €

moules / frites belges / gaufre liégeoise

□ menu enfant boulet quantité : ……. x 9 €

boulet de Liège nature / frites belges / gaufre liégeoise

Total : …… €

Les commandes étant préparées sur place, et pour éviter un temps d'attente trop long, merci de préciser le créneau durant lequel vous souhaitez venir récupérer votre commande : □18h45-19h15 □19h15-19h45 □19h45-20h15 □20h15-20h30